

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

5^{ème} RÉUNION ANSPs

28 Mars au 1^{er} Avril 2022 à LOMÉ



N°538
du 4 mai 2022

S M M A I R E

- 5ème réunion des ANSPs 3
- Deuxième réunion technique DMA/AAN..... 9
- Concertation avec le personnel hors statut unique de la DELP 10
- Célébration de la Journée des Secrétaires et Assistantes de direction 11
- Formation « 123 base sûreté de l'aviation » 12
- Travail sur écran : les bonnes attitudes..... 13

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

ACTUALITE

5ème réunion des ANSPs

Lomé, la capitale de la République togolaise a abrité, du 28 Mars au 1er avril 2022, la cinquième réunion des fournisseurs de service de la Navigation aérienne (ANSP) d'Afrique organisée par l'OACI en collaboration avec l'ANAC du Togo et l'ASECNA sous le thème « relance des activités de coordination et de coopération entre les ANSP à la suite de la pandémie COVID-19 »

Les objectifs tournaient autour de :

- l'examen de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la dernière réunion des ANSP de l'Afrique qui s'est tenue en 2019 ;
- l'analyse de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la fourniture des services de navigation aérienne ;
- l'identification des défis communs des ANSP de l'Afrique et les domaines prioritaires de coopération,
- Le soutien au programme phare du Marché Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA) de l'UA.

UN PARTERRE D'EXPERTS ET DE PERSONNALITÉS DE L'AVIATION CIVILE

Cette réunion entre dans le cadre du Programme africain de revue par les pairs des organismes fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP), lancé en 2015 par le Président du Conseil de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). Le comité de pilotage pour l'opérationnalisation de ce programme est présidé par l'ASECNA.

Cette grande réunion a vu la participation de plus de 150 délégués et experts des ANSP, des autorités de l'aviation civile, de l'OACI, des compagnies aériennes, des organisations et associations de l'aviation civile (CAFAC, CANSO, etc.) ainsi que des équipementiers.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre des Transports Routier, Aérien et Ferroviaire (MTRAF) du Togo, en présence de ses pairs en charge des Travaux publics et du Commerce.

Dans son mot introductif, le Directeur Général de l'ANAC du Togo a souhaité la bienvenue aux délégués et experts venus de toute l'Afrique et des autres régions du monde. Il a salué l'OACI pour le choix de Lomé pour abriter une telle réunion et en a décliné les objectifs.

Dans son mot introductif, le DG ANAC du Togo a souhaité la bienvenue aux délégués et experts venus de toute l'Afrique et des autres régions du monde. Il a salué l'OACI pour le choix de Lomé pour abriter une telle réunion et en a décliné les objectifs.



A son tour, le Directeur Général de ASECNA a situé le contexte de la réunion. Il a également invité tous les participants à travailler au cours de cette 5ème réunion des ANSP de manière à aboutir à la fin de la rencontre à des actions concrètes différentes des déclarations habituellement prises.

Prenant la parole, le Ministre des Transports Routier, Aérien et Ferroviaire a, au nom du gouvernement togolais, souhaité une cordiale bienvenue aux participants et félicité l'OACI pour les directives qu'elle a édictées pour permettre aux Etats de faire face aux effets que la pandémie de COVID-19 a eu sur l'aviation civile. Il a aussi rappelé les efforts consentis par le Togo dans l'opérationnalisation du Marché Unique du Transport Aérien en Afrique, projet dont le Chef de l'Etat togolais est le champion. Le Ministre a enfin ouvert les travaux de la réunion après avoir évoqué le prodigieux plan national de développement (PND) dont l'axe 1 vise le développement de l'aviation civile au Togo.



UN TOUR D'HORIZON COMPLET DES GRANDS SUJETS DE L'HEURE

Pendant les cinq jours d'intenses travaux, des notes de travail et d'information présentées par les experts ont permis de couvrir l'ensemble des thématiques à l'ordre du jour.

Les présentations de l'ASECNA ont porté, entre autres, sur :

- L'échange d'expérience de la revue des services ANS effectuée entre l'ASECNA et la Ghana Civil Aviation Authority (GCAA)
- Le projet de mise en œuvre des séparations améliorées (ASESP) dans les régions océaniques et continentales éloignées grâce à la technologie ADS-B par satellites.
- L'état de mise en œuvre des projets SBAS, ATFM, ciel unifié et la stratégie proposée par l'ASECNA pour leur implémentation d'une façon harmonisée dans la région AFI
- L'évaluation systématique du gain en émission de CO2 dans le cadre des projets CNS/ATM à l'ASECNA



Quant au pays hôte, il a fait une présentation sur les efforts du Champion Faure Essozimna Gnassingbé dans le cadre des adhésions et de l'opérationnalisation du Marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA) et a encouragé les Etats à poursuivre les efforts de libéralisation du marché du transport avec l'octroi de la cinquième liberté de l'air.

Les autres ANSPs, l'OACI et les partenaires de l'industrie aéronautique mondiale ont fait des présentations qui ont suscité de fructueux débats.

Les travaux ont abouti à un relevé de conclusions assorti d'un plan d'action dont les principales lignes se résument en :

- La mise à jour et l'approbation d'un document unique de référence de revue par les Pairs des ANSP d'Afrique avec amendement du questionnaire pour tenir compte de tous les domaines d'activité de fourniture de services de navigation aérienne et des domaines connexes ;
- L'accélération et la coopération dans la mise en œuvre de l'interconnectivité des réseaux VSAT de la zone AFI, le partage des données de performance dans le cadre de l'ASBU, l'échange de pièces de rechange, de personnel technique et d'expertise ;
- Le mise en place de solutions de travail innovantes et performantes (AIDC, ATFM, ...) pour faire face à la pandémie de COVID-19 en donnant priorité aux



projets qui contribuent à la résilience du système de navigation aérienne ;

- Le soutien au programme phare du Marché Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA) de l'UA en encourageant la CAFAC et les États à travailler sur une stratégie visant à réduire les coûts de voyage sur le continent ; en encourageant les États qui se sont engagés dans le MUTAA à signer le protocole d'accord pour sa mise en œuvre effective y compris la cinquième liberté ainsi que la suppression de tout autre obstacle identifié en encourageant les compagnies aériennes continentales à accroître leur coopération, y compris le code sharing entre elles et en encourageant le Champion du MUTAA et les États qui y ont adhéré à aller au bout de leur engagement ;
- La Mise en œuvre des plans mondiaux et régionaux de la navigation aérienne (GANP & AFI/ANP) de l'OACI et domaines prioritaires de Coopération entre ANSP à travers des plans directeurs ATM dans le cadre des plans de Navigation Aérienne, conformément au GANP/RANP, la mise en œuvre effective de la PBN, avec le soutien de l'AFPP ; la mise à jour systématique des procédures de vol PBN ;
- L'élaboration et la mise en œuvre, avec l'aide de l'OACI, d'un cadre réglementaire pour l'intégration des drones dans le système de gestion du trafic aérien.

A l'issue de la réunion le Directeur général de l'ASECNA s'est dit très satisfait des conclusions adoptées par les différents participants. Celles-ci visent l'harmonisation des méthodes et des solutions communes pour un ciel africain unifié au bénéfice de la sécurité, de l'efficacité et de l'efficience de la navigation aérienne. Mais aussi la résilience du système de navigation aérienne et le développement de mécanisme harmonisé de reprise des activités des ANSP après la COVID-19

La réunion a été clôturée par le DG ANAC Togo. Le Colonel Latta a, au nom du gouvernement, remercié et félicité l'ensemble des participants à la 5ème réunion des fournisseurs de service de navigation aérienne pour leur disponibilité et leur engagement reflétés par la qualité des conclusions. Il a également loué la résilience des fournisseurs de services de navigation aérienne et de toute la communauté de l'aviation civile face à la COVID-19. Et, enfin, a exhorté les participants à veiller à la mise en œuvre des recommandations issues de la réunion avant de lancer un vibrant appel à tous les experts et aux États à adhérer au projet du MUTAA.

DES PERSONNALITÉS DE L'AVIATION CIVILE AFRICAINE DISTINGUÉES PAR L'ASECNA

Au cours de la cérémonie d'ouverture de la réunion, trois grandes personnalités ont été distinguées par l'ASECNA pour leurs parcours professionnels exceptionnels, leur leadership et leurs actions en faveur du développement durable de l'aviation civile dans la région Afrique et océan indien. Portraits.

M. Albert Aidoo Taylor, ancien régional officer ATM/SAR de l'OACI (WACAF) ;



Gestionnaire engagé, il est né au Ghana mais africain dans l'âme. Il a eu une carrière distinguée dans l'industrie aéronautique pendant quarante (40) ans avec dévouement, passion et professionnalisme, travaillant dans la coopération avec les États, les industries et les organisations internationales pour l'amélioration de l'aviation civile dans le monde. Très connu dans le domaine du Contrôle aérien, il a été membre du conseil d'administration / vice-président exécutif (Afrique et Moyen-Orient) de la Fédération internationale des associations de contrôleurs de la circulation aérienne. Il a ensuite été Chef de section Formation internationale et responsable - Relations internationales/Marketing, Aviation Training Academy, ATNS, Afrique du Sud de 2003 à 2006.

M. TAYLOR a été un des hauts cadres de l'Aviation Civile du Ghana où il a été le chef de service Navigation aérienne de 2006 et 2014.

Il a ensuite poursuivi sa carrière à l'OACI comme Officier régional de l'OACI en charge de la Gestion du trafic aérien / Recherche et sauvetage de 2014 à 2021.

Il a reçu de nombreuses récompenses internationales dont :

- Le Scroll of Honour de l'IFATCA,
- Honorary Life Member, United Kingdom Guild of Air Traffic Control Officers ,
- Bourse Albert Taylor, établie par l'ATNS d'Afrique du Sud,

- Le certificat de distinction de la région Afrique et Moyen-Orient de l'IFATCA.
- Prix d'excellence du Secrétaire général de l'OACI, 2019,
- Et AFI Air Traffic Services Analysis Group AIAG Scroll of Merit, 2021.

Il a à son actif de nombreuses publications, notamment des articles, des documents de travail et présentations à tous les niveaux de réunions, séminaires, ateliers, conférences sur l'aviation, ainsi que d'innombrables contributions à la rédaction de bulletins et de revues aéronautiques.

Il a été impliqué dans la promotion de l'harmonie industrielle en Afrique et au Moyen-Orient en négociant avec de nombreuses autorités étatiques de haut niveau, des directeurs généraux des autorités de l'aviation civile, des PDG des fournisseurs de services de navigation aérienne et les employés dans le but de faciliter la paix sociale et l'augmentation de la productivité dans le secteur de l'aviation.

Ms Boni Dibate, ancienne Directrice régionale de CANSO Afrique.



Mme Boni Dibate de l'Afrique du Sud est connue comme étant une grande manager dévouée à la cause de la promotion du mérite parmi les classes défavorisées dont elle est issue.

Son sens du travail bien fait et de l'innovation la propulse à des postes de niveau dont entre autres :

- Directeur exécutif des ressources humaines chez Transwerk,

- Directrice générale de Esselenpark Center of Excellence Président du « tourism Business Council of SA »
- Directrice de « Dark Fiber Africa (DFA) » et de « South African Express Airways » où elle a occupé le poste de présidente du comité d'éthique et de transformation ;
- Directrice générale de « Support Services chez TRANSTEL,
- Membre du conseil d'administration et membre du conseil de l'Université de Pretoria,
- Présidente de la Business Women Association ;
- Membre de l'IOD SA ;
- Responsable des opérations du Service de Livraison chez ATNS ;
- Directrice régionale de CANSO Africa jusqu'en 2021.
- Elle est détentrice de plusieurs diplômes dont entre autres :
- Un Master en psychologie clinique de l'Université médicale de SA.
- Un Licence en sciences sociales
- Un Certificat du programme de gestion supérieure pour les entreprises publiques en Afrique du Sud, à l'Université nationale de Singapour,
- Un Certificat du programme de développement des cadres supérieurs des écoles de commerce de Harvard/Wits,
- Un diplôme en coaching international de Newfield Network Boulder aux États-Unis,
- Un Certificat du programme intégré de gestion des compagnies aériennes à « Aviation Training and Development Institute » de l'IATA à Singapour, une compagnie aérienne créative
- Un Certificat en développement d'Alliances novatrices et de Partenariats Stratégiques entre compagnies aériennes à Amman, Jordanie.

Elle a promu les compétences des Noirs africains en Afrique du Sud et a stimulé les carrières des femmes qui le méritaient.

L'une de ses grandes réalisations avant son départ à la retraite est l'adhésion de l'ASECNA à CANSO Africa.

Cpte Gilbert Macharia Kibe, Directeur Général de l'Autorité de l'aviation civile du Kenya ;



Le Capt. Kibe a occupé plusieurs postes dans la gestion de l'aviation et l'industrie aérospatiale, dont pour n'en citer que quelques-uns :

- Président exécutif - Eagle Aviation Limited (1986 - 1997);
- Directeur du développement commercial - Eagle Air Ouganda (1994 - 2015) ;
- Directeur du conseil d'administration - Autorité de l'aviation civile du Kenya (2003 - 2009).
- Actuellement vice-président représentant la région de l'Afrique de l'Est au Bureau de la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC),
- Président du Comité exécutif de l'Organisation des services de navigation aérienne (CANSO) et du Comité directeur du Programme africain des procédures de vol (AFPP) de l'OACI,
- Président du Groupe régional de l'OACI sur la sécurité de l'aviation, zone Afrique et océan Indien (RASG-AFI) et de l'agence de surveillance de la sûreté et de la sécurité de l'aviation civile de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC-CASSOA), une organisation régionale de supervision de la sécurité (RSOO),
- Un des principaux soutiens de l'AATO (Association des organisations africaines de formation aéronautique) depuis sa création.

Pilote de ligne et détenteur des qualifications d'Instructeurs de vol sur plusieurs types d'avions, il a aussi un MBA (gestion de l'aviation) de l'Université Moi.

Concevant des objectifs stratégiques à court, moyen et long terme, il est un leader visionnaire avec une carrière prolifique de 35 ans englobant la gestion, la formation, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques.

Cette initiative d'une grande portée du Directeur Général de l'ASECNA a été chaleureusement accueillie par l'ensemble des participants.

5ème réunion des ANSPs

Un Cocktail qui s'est déroulé dans une ambiance artistique exceptionnelle a été offert par l'ASECNA à l'ensemble des participants aux travaux dans la soirée du 28 Mars. Elle a été l'occasion d'écouter les témoignages des personnalités distinguées et de certains Chefs de délégation. C'était aussi l'occasion de remettre d'autres cadeaux aux lauréats.



Historique des réunions ANSPs

C'est en 2002, que le forum des ANSPs dans ses arrangements actuels a vu le jour aux Almadies à Dakar, organisé par l'ASECNA et l'Etat du Sénégal et sanctionnée par une déclaration.

Deux années plus tard soit en novembre 2004, à Gauteng, en Afrique du Sud, sur invitation de l'ATNS et de l'Etat de l'Afrique du Sud, s'est tenue la deuxième réunion des ANSPs sanctionnée également par la déclaration de Gauteng.

En 2010, ce fut à l'Etat du Benin et à l'ASECNA d'organiser à Cotonou la troisième réunion du genre.

La quatrième réunion des ANSP quant à elle avait été confiée à l'Algérie. Elle n'a malheureusement pas pu se tenir.

Dans la déclaration qui a sanctionnée la rencontre de Cotonou, il a été mis en place un groupe de travail dénommé SAS (Single African Sky) comportant les ANSP suivants : ASECNA (18 Etats), ATNS (South Africa), ENNA (Algeria), KCAA (Kenya), NAMA (Nigeria) and ONDA (Morocco). Ce groupe disposait d'un mandat de deux années pour réfléchir et apporter un contour et un contenu exact au concept de ciel unique africain au regard de l'environnement institutionnel très varié et complexe des ANSP du continent.

L'ENNA et l'Algérie ont pu convoquer la réunion du groupe de travail SAS en octobre 2012 qui a proposé que le concept SAS (ciel unique africain) couvre les besoins de l'interopérabilité et l'harmonisation des procédures et des systèmes CNS/ATM dans le but de fournir le même niveau de service en termes de sécurité et de qualité sans être affecté par le passage d'une FIR à une autre. Depuis cette date, il n'y a pas eu de rencontre formelle des ANSPs.

C'est en 2015, à la faveur de l'initiative « no country left behind » et sous l'impulsion personnelle du Président du Conseil de l'OACI, le Dr Bernard ALIU, qu'une réunion des ANSP africains s'est tenue à Montréal. Cette rencontre a débouché sur la mise en œuvre d'une plateforme d'évaluation des ANSP, entre elles, à l'image de IOSA pour les compagnies aériennes et APEX pour les aéroports. Cette rencontre quoiqu'ayant eu lieu en dehors du continent africain tient lieu de la 4ème réunion des ANSP. Au cours des échanges, une équipe de pilotage des ANSP a été mise en place composé de :

ASECNA (Présidence), ATNS d'Afrique du Sud (Vice-Présidence), CANSO (Membre et Secrétariat), les ANSP du Ghana, Kenya, Mozambique et Nigeria (Membres), OACI (Membre et secrétariat) et CAFAC (Observateur).

La première réunion de suivi de la mise en œuvre de cette plateforme Peer revue a eu lieu en 2017 à Freetown en Sierra Léone où la décision de réaliser les évaluations suivant un référentiel commun a été prise en tenant compte du document « standard of excellence » de CANSO qui lui, se focalisait sur le SMS. Un projet de manuel d'évaluation a été réalisé sous les

auspices de l'OACI et une rencontre a été organisée en 2018 à Grand Bassam pour son adoption.

La vision de l'ASECNA concernant la coopération entre ANSPs

En tant que gestionnaires des ANSP du continent, il apparaît comme un devoir de jeter les bases de la réalisation en commun de ce qu'il faut pour positionner l'Afrique à l'avant-garde de l'intégration de nos systèmes. Cette conviction est aujourd'hui fortement ancrée au sein de la communauté ASECNA.

Les Etats ont effectivement accepté de mettre en commun leurs efforts pour agir ensemble, penser « communautaire » avant de penser à soi.

A cet effet, le Directeur Général a fait part aux participants à la 5ème réunion des ANSPs que, depuis sa nomination à la tête de l'ASECNA, tout projet qui doit être présenté au comité des Ministres de l'Agence doit pouvoir démontrer :

- qu'il sert un intérêt régional voir continental,
- qu'il est efficient pour toutes les parties concernées après une analyse formelle du rapport cout/bénéfice,
- que le bilan carbone est acceptable pour assurer la préservation de l'environnement.
- qu'il participe à la résilience de l'organisation

C'est cette vision que l'ASECNA défend car elle est convaincue que c'est la seule issue pour sortir l'Afrique de sa situation actuelle.



Niamey a abrité, du 28 mars au 01 avril dernier, une rencontre regroupant les responsables des Activités Aéronautiques Nationales en charge de la météorologie dans les pays membres de l'ASECNA.

Cette réunion, organisée par la Direction Générale, visait d'une part à informer les différents acteurs sur la nouvelle approche de la gestion des stations synoptiques, à évaluer l'état de mise en œuvre des actions et recommandations issues de la session de mars 2019, à rappeler les attentes de l'OMM (Organisation Mondiale de la Météorologie) et de l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) en matière de fourniture des renseignements météorologiques de base et d'autre part à proposer des solutions harmonisées pour une prise en charge coordonnée de la résolution des problèmes persistants dans l'ensemble des stations d'observations météorologiques gérées par l'ASECNA dans le cadre des Activités Aéronautiques Nationales.

Les travaux ont été ouverts par Monsieur Ahmed Ayaha, Directeur Général de l'ANAC Niger en présence de Madame Liman Aïchatou, représentant le Directeur de la Météorologie Nationale du Niger.

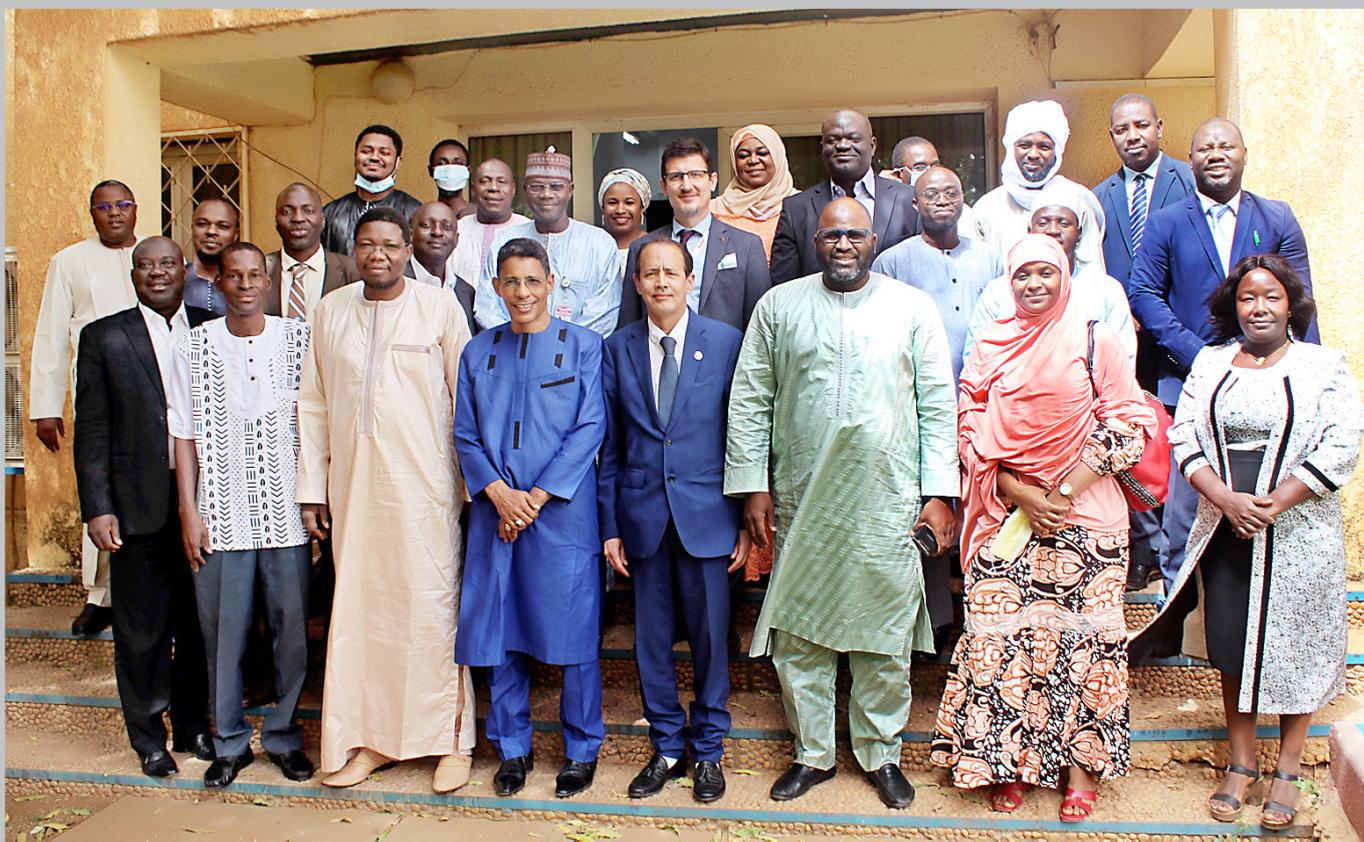
À cette occasion, le Délégué du Directeur Général de l'ASECNA

au Niger M. Abani Mohamed Lamine Moustapha a souhaité la bienvenue aux participants et s'est réjoui du choix de Niamey pour abriter cette deuxième session.

Le Directeur de l'Exploitation de la Météorologie Aéronautique de l'ASECNA, M. Moctar Mahfoudh a quant à lui souligné que si les performances opérationnelles du réseau synoptique de base nationale des Etats Membres de l'ASECNA sont acceptables pour les activités communautaires, elles restent préoccupantes pour les activités aéronautiques nationales.

L'évaluation de l'état de mise en œuvre des actions issues de la première session a permis de ressortir entre autres que les instruments météorologiques à base de mercure sont toujours en exploitation dans 57% des DGAN, malgré la convention de Minamata (Japon) interdisant le mercure à partir de l'année 2020.

A l'issue des échanges et des débats sur les points inscrits à l'ordre du jour, les participants à la réunion ont adopté un certain nombre de conclusions et de recommandations en guise de contribution à l'amélioration de la qualité des données météorologiques fournies par les stations d'observation, et subséquemment, à la qualité des services MET rendus aux usagers.



Une réunion axée sur le statut du personnel français hors statut unique de l'ASECNA s'est tenue du 28 mars au 1er avril 2022 à la délégation à Paris. Cette concertation regroupait des représentants du CSE (instance représentative du personnel français de la DELP) et une délégation de la DRH conduite par son Directeur, Monsieur GUELPINA Ceubah, en présence de Madame Mariam BERGEY ACYL, Délégué du Directeur Général à Paris. Au menu des discussions, le plan d'actions relatif aux conditions générales d'emploi du personnel français de

l'Agence, le projet d'accord d'établissement relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail et un point sur la revue des effectifs de la Délégation. Cette réunion qui intervient après la signature le 21 octobre 2021 de l'accord d'établissement sur les conditions générales d'emploi du personnel français de l'ASECNA, a permis aux deux délégations de s'accorder sur des décisions qui permettent d'améliorer les conditions de vie et de travail du personnel, dans un climat social apaisé.



Dans le cadre de la mise en œuvre de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) à l'ASECNA, le Directeur Général, M. Mohamed MOUSSA a présidé le 21 avril dernier, une rencontre avec les Secrétaires et Assistantes de direction du Siège, à l'occasion de la journée internationale dédiée à cette profession par la communauté internationale et célébrée cette année sous le thème : « Il faut oser ».

Au regard du rôle essentiel joué par le capital humain dans l'organisation des entreprises, cette rencontre avait pour objet de rendre hommage à ces braves collègues et leur marquer toute la reconnaissance de l'Agence. Et par la même occasion, rappeler, comme l'a si bien fait Mme Adama Makosso, Conseiller Technique auprès du Directeur des Ressources Humaines en charge de la RSE à l'occasion de la cérémonie, que le social, constituait un des trois piliers de la RSE aux côtés de l'environnement et de l'économie.

« Célébrer votre travail et honorer votre noble métier est un réel plaisir pour moi, en particulier en ce mois béni de ramadan caractérisé par la solidarité, le partage et la générosité » a affirmé le Directeur Général dans son propos, rappelant la place importante que les Secrétaires et Assistantes de direction occupent dans le fonctionnement optimal des services.

M. Moussa qui reconnaît « le potentiel d'évolution de carrière » de ces dernières, a tenu à rendre hommage et à remercier toutes les secrétaires qui l'ont accompagné au cours de sa

carrière, mais aussi, a attiré leur attention sur la nécessité de s'adapter aux évolutions de leur métier par des formations et des séminaires.



Faisant de la question du genre une préoccupation majeure dès sa prise de fonction à la tête de l'Agence, le Directeur général reste convaincu que les femmes peuvent occuper tous les postes tenus par les hommes et même faire plus, et c'est ce qui explique le pari fait sur la promotion des femmes cadres. Au constat, les résultats obtenus par les femmes dans les différents postes de l'encadrement supérieur sont très satisfaisants.

Cette réunion a offert l'occasion aux Secrétaires et Assistantes de direction de faire individuellement, une brève présentation de leur expérience dans le métier et de partager certaines de leurs préoccupations.

Ces moments forts et empreints de cordialité ont permis des échanges très fructueux que le Conseiller

technique en charge de la RSE souhaite voir se perpétuer tous les ans.

La cérémonie a été clôturée par une remise de kits aux concernées et une photo de famille.

Pour rappel, cette journée créée aux Etats Unis en 1951 puis importée dans les autres pays dans les années 90 avait pour objectif de susciter et de promouvoir des vocations.



Sur demande de la Cellule Régionale d'Assistance à la Sûreté de l'Aviation Civile (CRASAC) de l'Ambassade de France au Sénégal, l'ERNAM- Centre AVSEC/OACI a organisé du 07 au 18 mars 2022, une session spéciale de formation « 123 base - sûreté de l'aviation » au bénéfice de la Police aux frontières (PAF) de l'Aéroport International Blaise Diagne de Diass.

L'objectif de cette formation qualifiante, animée par des experts de l'OACI et basée sur les exigences de l'Annexe 17 de l'OACI, était de donner au personnel de la PAF nouvellement affecté à l'aéroport international Blaise Diagne, la formation de base nécessaire pour mettre en œuvre, suivre et appliquer les mesures préventives de sûreté au niveau de l'aéroport et réagir efficacement aux situations d'urgence.

Les connaissances acquises par les participants devront être mises en pratique pour assurer la protection et la sécurité

des passagers, des équipages, du personnel au sol, du grand public, des aéronefs ainsi que des installations et services d'un aéroport.

Ont participé à la cérémonie d'ouverture, Madame DELLALI, Cheffe de la Cellule Régionale d'Assistance à la Sûreté de l'Aviation Civile (CRASAC) de l'Ambassade de France, le Commissaire Divisionnaire FAYE, Commandant du Groupement Mobile d'Intervention de la Police Nationale, Madame LARE Pascale, Chef d'Etablissement ERNAM et Monsieur Diaga BASSE, Chef du Centre AVSEC/OACI.

Les participants ont à l'unanimité remercié la CRASAC, la Direction Générale de la Police Nationale, l'ANACIM et l'ERNAM pour l'opportunité et le bon déroulement de la formation dans le respect des mesures prescrites pour préserver la santé de tous face au Covid-19.



Nous sommes de plus en plus nombreux à rester devant un écran, au quotidien, en milieu professionnel comme à domicile, ce qui nous expose à certains risques pour la santé.

En organisation du travail, un poste de travail est le lieu dans lequel une personne dispose des ressources matérielles lui permettant d'effectuer son travail. Dans un contexte informatique, ce terme correspond à l'ensemble des moyens techniques mis à la disposition d'un utilisateur (écran, clavier, imprimante...)

Quels sont les risques ?

Si les risques professionnels liés aux activités de bureau sont moins visibles, ils sont très réels.

Le travail sur écran expose les salariés à des risques professionnels de diverses natures :

- Les troubles musculosquelettiques (TMS) et les lombalgies sont les principales maladies liées au travail sur écran. Il s'agit d'un ensemble de maladies localisées au niveau ou autour des articulations : Mal au dos, au cou, aux épaules, aux bras, aux avant-bras, aux poignets...
- La fatigue visuelle. Le travail sur écran génère de la fatigue visuelle qui se traduit par une baisse de la vision, des yeux secs, des picotements, des éblouissements, une myopie temporaire, des maux de tête...
- Les chutes, à la suite de déplacements dus à l'éloignement des périphéries, Sol glissant, irrégulier ou encombré, câbles au sol non protégés...
- La posture assise prolongée est un comportement sédentaire, qui lorsqu'il se prolonge, peut être à l'origine de troubles musculosquelettiques, mais aussi d'atteinte à la santé mentale, de diabète de type 2, d'obésité, de pathologies cardiovasculaires...

➤ Préventions

➤ Adoptons les bonnes postures face à l'écran

➤ Autant que possible, placer les écrans perpendiculairement aux fenêtres et adapter les éclairages artificiels pour éviter les reflets et les éblouissements ;

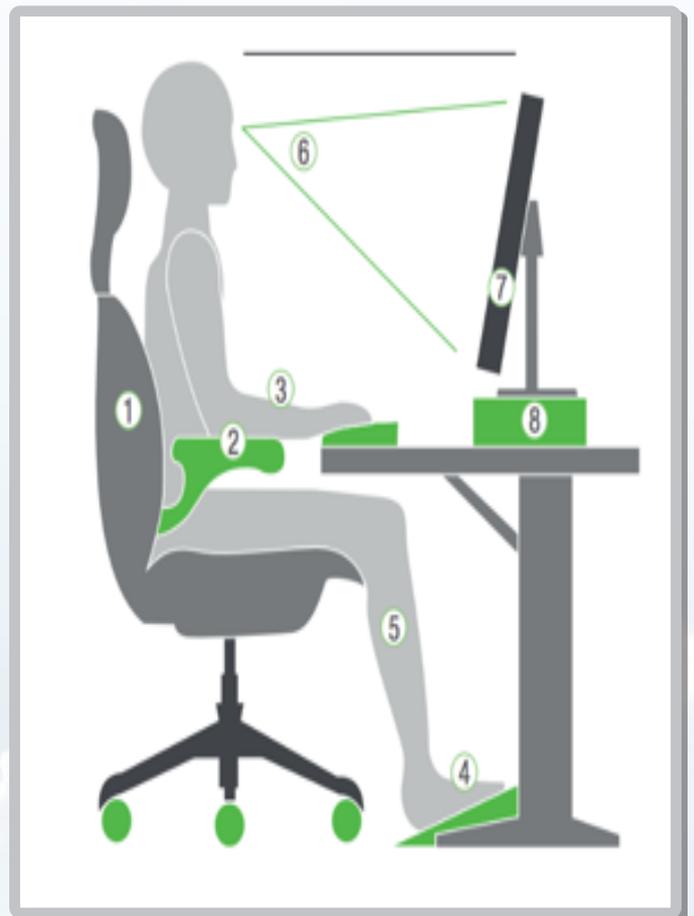
➤ Siège à roulettes muni d'un soutien lombaire, d'une assise réglable avec un appui tête ;

➤ Dos droit ou légèrement en arrière et soutenu par le dossier ;

➤ Coudes placés à angle droit, posés sur les accoudoirs

dans le prolongement du plan de travail ;

- Mains dans le prolongement des avant-bras : les poignets ne devraient jamais être en extension ;
- Poignets flottants lors de la frappe ou de l'usage de la souris ;
- Cuisses à l'horizontale, pieds à plat sur le sol ou sur un repose-pied ;
- Éviter de croiser les jambes pour une meilleure circulation veineuse ;
- Clavier, à plat, à une distance de 10-15 cm du bord du bureau ;
- Haut de l'écran à hauteur des yeux et à 50-70 cm des yeux ;
- Écran orientable et réglable.



Réalisons des mouvements pour détendre les muscles

Pour détendre votre dos

- Arrondissez votre dos tout en baissant la tête ;
- Entrelacez vos doigts et étirez vos bras vers le haut : poussez vers l'arrière le plus loin possible puis inclinez votre buste à droite et à gauche ;
- Faites des mouvements de rotation avec la tête ;
- Haussez les épaules ou faites des rotations d'épaules ;

Pour vous dégourdir les jambes

- Bougez souvent les jambes pour éviter les crampes et activer la circulation sanguine ;
- Étirez-les et faites des rotations des chevilles ;
- Jambes tendues, ramenez les pointes de pieds vers vous ;

- Ramenez un genou vers vous puis l'autre ;
- Ne croisez pas les jambes ;

Pour assouplir vos poignets

- Étendez vos bras et faites des rotations des poignets ;

Faire des pauses visuelles

- Détacher le regard de l'écran et fixer intensément un objet éloigné ;
- Pour les humidifier, n'oubliez pas de cligner des yeux ;
- Faire des pauses actives régulières en se mettant debout ou en marchant quelques minutes.
- Faire une pratique sportive régulière et adaptée.

Prenez soins de vous.



ASECNA

Siège Social

**32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144
Tel : (221) 33 849 66 00
Fax (221) 33 823 46 54**

Délégation à Paris

**75 rue La Boétie – 75 008 Paris
Tel : (331) 44 95 07 18
Fax : (331) 42 25 73 11**

Délégation à Montréal

**999, UNIVERSITY STREET – SUITE 740
Montréal – Québec – H3C 5J9
Tel : (1514) 954 83 87
Fax : (1514) 954 15 8151**

Délégation à l'Union Africaine

**Luke Residence, villa n°B185_3,
SUB CITY Yeka, ADDIS ABABA,
KEBELE 20/21
Tel : +251983934191.**

Les routes du ciel, notre métier